

Séance du conseil communal du 16 juillet 2024

Résumé sommaire

Ordre du jour

Prése	nces	4	
Séan	ce publiqu	e4	
1.	Communications du collège des bourgmestre et échevins4		
2.	Enseignements4		
	2.1)	Enseignement musical – Organisation scolaire provisoire 2024/2025 4	
3.	Projets et devis4		
	3.1) bâtime	Budget extraordinaire – 4/120/221311/22003 – Démolition de la mairie et des nts environnants à Bascharage – Approbation du projet avec devis4	
	3.2) – Appro	Budget extraordinaire – 4/130/221311/16007 – Construction d'une nouvelle mairie obation du projet avec devis4	
		Budget extraordinaire – 4/624/221313/20003 – Réaménagement de la rue de l'Eau acement d'un poste de transformation en préparation de la construction de la nouvelle – Approbation du projet avec devis5	
	3.4) pour le	Budget extraordinaire – 4/130/221313/24010 – Aménagement du hall 8 op Zaemer s besoins des services techniques communaux – Approbation du projet avec devis5	
4.	Contrats et conventions5		
	4.1) Structures d'accueil – Convention bipartite 2024 concernant le service d'éducation et d'accueil pour enfants – Approbation		
	4.2)	Sicona – Création d'une mare au lieu-dit « In Laacher » à Clemency – Approbation 5	
	4.3) Contrat de bail entre la commune de Käerjeng et Monsieur Jnede Omar concernant la location des lots 53b et 54 dans la cité jardinière à Bascharage – Approbation 5		
	4.4) la locat	Contrat de bail entre la commune de Käerjeng et Monsieur Priester Cliff concernant ion du terrain sis à Linger au lieu-dit « Im Oberpaesch » – Approbation5	
	4.5) et 175	Convention concernant la construction de 4 résidences situées aux 171, 173, 173A avenue de Luxembourg à Bascharage – Approbation6	
	4.6) relative	Office social – Convention concernant la réglementation entre les trois parties es à l'organisation et au financement des activités – Approbation	
		Convention pour les systèmes de collecte sélectives d'emballages et pour la prise rge des coûts de collecte, de nettoyage, de transport et du traitement de certains s en plastique	
5.	Aménagement communal et environnement6		
	5.1) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle de l'article 12 – Emplacements de stationnement – Approbation 6		
	5.2)	Lotissement des parcelles sises à Hautcharage – 6 rue Héierchen (section BD de	

Bommelscheuer) - Numéros cadastraux 163/1025 et 163/1026 - Approbation...... 6

Mairie:

24, rue de l'Eau L - 4920 Bascharage

Adresse postale:

B.P. 50 L - 4901 Bascharage

	5.3) Lotissement des parcelles sises à Bascharage – 171, 173, 173A et 175 avenue de Luxembourg (section BC de Bascharage) – Numéros cadastraux 389/4605, 389/4056 389/5882, 389/5883 et 389/8422 – Approbation		
6.	Administration générale7		
	6.1) Désignation d'un local particulier temporaire pour les séances du consei communal		
	6.2) Détermination d'un lieu temporaire de célébration de mariages		
	 6.3) Office social – Approbation des bilans et comptes de profits et pertes de l'exercice 7 		
	 Office social – Approbation des bilans et comptes de profits et pertes de l'exercice 7 		
7.	Finances communales7		
	7.1) Budget ordinaire 2/170/707120/99001 – Impôt commercial communal : Fixation du taux pour l'exercice 2025		
	7.2) Budget ordinaire 2/170/707110/99001 – Impôt foncier A-B1-B2-B3-B4-B5-B6 Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2025		
8.	Personnel communal7		
	8.1) Création d'un emploi d'insertion pour chômeur de longue durée pour les besoins de l'ECO-Center		
9.	Règlementation communale7		
	9.1) Taxe en cas de perte d'une clé d'un site/local communal – Article budgétaire 2/831/748350/990017		
	9.2) Taxe en cas de sinistre sur les remorques événementielles – Article budgétaire 2/831/748350/99001		
10.	Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal.8		
	10.1) Règlement temporaire de la circulation devant l'adresse 47, rue de Grass à Clemency		
11. bou	Règlements temporaires de circulation édictées par le collège des rgmestre et échevins – Confirmation		
	11.1) Règlement temporaire de la circulation, au croisement de la rue Haute avec la rue de la Montagne à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 12 juillet 2024 délibération n° 2		
	11.2) Règlement temporaire de la circulation, à hauteur de l'adresse 29 rue de la Résistance à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 12 juillet 2024 délibération n° 18		
	11.3) Règlement temporaire de la circulation, sur le chemin rural parallèle de la piste cyclable PC12 entre la rue de la Libération et "Am Schack", édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 28 juin 2024 délibération n° 3		
12.	Vie associative8		
	12.1) Allocation de subsides aux associations pour l'exercice 2024		
	12.2) Allocation de dons aux associations – Article budgétaire 3/192/648110/99001		
13.	Commissions consultatives		
	13.1) Remplacement d'un membre de la Commission des sports		
14.	Questions et réponses		
Séanc	e à huis clos9		
15.	Personnel communal9		
16	Affaires juridiques		

Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten, Frank Pirrotte et Mireille Duprel,

échevins; Danielle Schmit, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Louis Philippe, Nathalie Demeyer-Scholler, Tom Ferber, Jil Feipel, Jérôme Hautus et Vincenzo Turcarelli, conseillers; Jean-Marie Pandolfi,

secrétaire communal.

Excusé: Arsène Ruckert (délégation du droit de vote à Yves Cruchten), Fernand

Kartheiser, conseillers.

Début de séance : 8h15 Lieu : Maison communale / salle des séances

Séance publique

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre informe le conseil communal que Fernand Kartheiser démissionnera en tant que conseiller communal avec effet au 31 août pour se consacrer à son mandat de député au Parlement européen. Le poste de l'ADR au sein du conseil communal sera repris par Monsieur Joseph Hames à partir du 1er septembre.

Le 2 juillet, le collège des bourgmestre et échevins a eu une discussion prometteuse avec des représentants des ministères compétents au sujet d'un centre d'intervention commun pour les services de secours et d'un commissariat de police pour les communes de Käerjeng et de Pétange.

Monsieur. Wolter présente les changements de personnel intervenus au cours des six derniers mois.

2. Enseignements

2.1) Enseignement musical – Organisation scolaire provisoire 2024/2025

L'organisation scolaire provisoire pour l'année scolaire à venir est présentée par Monsieur Steve Humbert, chargé de la direction. Le nombre d'élèves est actuellement estimé à 635, auxquels seront proposés des cours hebdomadaires d'une durée totale de 26.070 minutes.

Approbation unanime.

3. Projets et devis

3.1) Budget extraordinaire – 4/120/221311/22003 – Démolition de la mairie et des bâtiments environnants à Bascharage – Approbation du projet avec devis

Le projet concerne la démolition de la maison communale ainsi que de l'ancien bâtiment de la poste, de la salle de musique et des deux immeubles d'habitation (N° 9 et N° 11) situés dans la rue de la Résistance. Les travaux devraient commencer en mars 2025 et s'achever en juillet 2025. Seule la salle de musique sera démolie dans une deuxième phase, probablement à partir de mi-2027. Le devis s'élève à 1.270.000 €.

Approbation unanime.

3.2) Budget extraordinaire – 4/130/221311/16007 – Construction d'une nouvelle mairie – Approbation du projet avec devis

Le projet est présenté par Madame Carole Juttel, architecte communale, et les représentants des bureaux d'architectes et d'ingénieurs exécutants Fabeck Architectes S.à r.l., Betic S.A. et Schroeder & Associés S.A.. Le concept innovant et énergétiquement efficace du bâtiment repose sur une régulation intelligente de la température et un échange d'air optimisé. La construction de la nouvelle maison communale, qui pourra accueillir jusqu'à 100 employés, est estimée à 28 710 000 €. La phase de construction s'étendra de mai 2025 à février 2028.

Approbation unanime.

3.3) Budget extraordinaire – 4/624/221313/20003 – Réaménagement de la rue de l'Eau – Déplacement d'un poste de transformation en préparation de la construction de la nouvelle mairie – Approbation du projet avec devis

Le transformateur pour le quartier autour de la maison communale se trouve actuellement dans le sous-sol de la mairie. Avant que celle-ci ne puisse être démolie, le transformateur doit être déplacé, et ceci devant le numéro 14 de la rue de la Résistance. Le projet est présenté en détail par Monsieur Tom Ziewers du bureau d'ingénieurs Zolid S.à r.l.. Les travaux s'étendent sur la période de novembre 2024 à février 2025 et le devis s'élève à 615.000 €.

Approbation unanime.

3.4) Budget extraordinaire – 4/130/221313/24010 – Aménagement du hall 8 op Zaemer pour les besoins des services techniques communaux – Approbation du projet avec devis

Monsieur Miguel Alvares, technicien, présente le projet dans ses détails, avec un devis portant sur un montant de 350.000 €. Le hall offrira surtout des possibilités de stockage pour le matériel événementiel. Dans la mesure du possible, les travaux devraient être terminés avant la fin de l'année.

Approbation unanime.

4. Contrats et conventions

4.1) Structures d'accueil – Convention bipartite 2024 concernant le service d'éducation et d'accueil pour enfants – Approbation

La convention pour l'année 2024 est inchangée par rapport à celle de l'année précédente.

Approbation unanime.

4.2) Sicona – Création d'une mare au lieu-dit « In Laacher » à Clemency – Approbation

La mare sera aménagée sur un terrain appartenant à Monsieur Joseph Mathieu. Il n'y aura pas de frais d'entretien pour la commune.

Approbation unanime.

4.3) Contrat de bail entre la commune de Käerjeng et Monsieur Jnede Omar concernant la location des lots 53b et 54 dans la cité jardinière à Bascharage – Approbation

Monsieur Omar Jnede loue les parcelles 53b et 54 pour un loyer annuel de 120 €.

Approbation unanime.

4.4) Contrat de bail entre la commune de Käerjeng et Monsieur Priester Cliff concernant la location du terrain sis à Linger au lieu-dit « Im Oberpaesch » – Approbation

Monsieur Cliff Priester loue un terrain d'une superficie totale de 58,25 ares pour un loyer annuel de 87,38 €.

Approbation unanime.

4.5) Convention concernant la construction de 4 résidences situées aux 171, 173, 173A et 175 avenue de Luxembourg à Bascharage – Approbation

Madame Carole Juttel, architecte communale, présente brièvement la convention.

Approbation unanime.

4.6) Office social – Convention concernant la réglementation entre les trois parties relatives à l'organisation et au financement des activités – Approbation

La convention pour l'année 2024 est inchangée par rapport à celle de l'année précédente.

Approbation unanime.

4.7) Convention pour les systèmes de collecte sélectives d'emballages et pour la prise en charge des coûts de collecte, de nettoyage, de transport et du traitement de certains produits en plastique

La convention concerne surtout la collaboration élargie avec l'association Valorlux.

Approbation unanime.

5. Aménagement communal et environnement

5.1) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle de l'article 12 – Emplacements de stationnement – Approbation

Madame Carole Juttel en explique les détails. L'amendement concerne le nombre minimal de places de stationnement exigé pour les différents bâtiments résidentiels, en fonction de leur affectation.

Approbation par 13 voix (CSV, LSAP, DP, Piraten) contre 1 (déi gréng).

5.2) Lotissement des parcelles sises à Hautcharage – 6 rue Héierchen (section BD de Bommelscheuer) – Numéros cadastraux 163/1025 et 163/1026 – Approbation

Madame Carole Juttel explique les détails de la demande du ministère de l'Économie, à la suite de quoi une situation douteuse se présente.

À l'unanimité, le point est retiré de l'ordre du jour.

5.3) Lotissement des parcelles sises à Bascharage – 171, 173, 173A et 175 avenue de Luxembourg (section BC de Bascharage) – Numéros cadastraux 389/4605, 389/4056, 389/5882, 389/5883 et 389/8422 – Approbation

La demande de lotissement prévoit le morcellement en 5 parcelles afin de permettre la construction de 4 immeubles d'appartements et de pouvoir aménager un chemin piétonnier entre l'avenue de Luxembourg et le futur lotissement « Am Leem ».

Approbation unanime.

6. Administration générale

6.1) Désignation d'un local particulier temporaire pour les séances du conseil communal

Les réunions du conseil communal se tiendront pour une période limitée au « Käerjenger Treff ».

Approbation unanime.

6.2) Détermination d'un lieu temporaire de célébration de mariages

Les mariages sont célébrés pour une période limitée à la « Maison Droy»" à Clemency.

Approbation unanime.

6.3) Office social – Approbation des bilans et comptes de profits et pertes de l'exercice 2021

Approbation unanime.

6.4) Office social – Approbation des bilans et comptes de profits et pertes de l'exercice 2022

Approbation unanime.

7. Finances communales

7.1) Budget ordinaire 2/170/707120/99001 – Impôt commercial communal : Fixation du taux pour l'exercice 2025

Le collège des bourgmestre et échevins propose de maintenir le taux de perception à 350%.

Approbation unanime.

7.2) Budget ordinaire 2/170/707110/99001 – Impôt foncier A-B1-B2-B3-B4-B5-B6 : Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2025

Le collège des bourgmestre échevins propose de maintenir les taux de l'année précédente.

Approbation unanime.

8. Personnel communal

8.1) Création d'un emploi d'insertion pour chômeur de longue durée pour les besoins de l'ECO-Center

Approbation unanime.

9. Règlementation communale

9.1) Taxe en cas de perte d'une clé d'un site/local communal – Article budgétaire 2/831/748350/99001

Le collège des bourgmestre et échevins propose un tarif de 50 €.

Approbation unanime.

9.2) Taxe en cas de sinistre sur les remorques événementielles – Article budgétaire 2/831/748350/99001

Le tarif proposé de 250 € couvre la franchise de la commune en cas de sinistre.

Approbation unanime.

- 10. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal
- 10.1) Règlement temporaire de la circulation devant l'adresse 47, rue de Grass à Clemency

Approbation unanime.

- 11. Règlements temporaires de circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins Confirmation
- 11.1) Règlement temporaire de la circulation, au croisement de la rue Haute avec la rue de la Montagne à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 12 juillet 2024 délibération n° 2

Approbation unanime.

11.2) Règlement temporaire de la circulation, à hauteur de l'adresse 29 rue de la Résistance à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 12 juillet 2024 délibération n° 1

Approbation unanime.

11.3) Règlement temporaire de la circulation, sur le chemin rural parallèle de la piste cyclable PC12 entre la rue de la Libération et "Am Schack", édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 28 juin 2024 délibération n° 3

Approbation unanime.

12. Vie associative

12.1) Allocation de subsides aux associations pour l'exercice 2024

Le bourgmestre explique que les subsides des associations n'ont guère changé par rapport à l'année précédente. Entre-temps, chaque association active a signé la charte écologique. Certaines associations n'ont pas déposé de demande en raison d'un manque d'activité.

Approbation unanime.

12.2) Allocation de dons aux associations - Article budgétaire 3/192/648110/99001

La liste se compose de 59 associations au total, qui se voient attribuer 25 € chacune.

Approbation unanime.

13. Commissions consultatives

13.1) Remplacement d'un membre de la Commission des sports

Le club de football U.N. Käerjéng'97 propose de remplacer Monsieur James Thomes par Monsieur Christian Bour.

Approbation unanime .

14. Questions et réponses

Séance à huis clos

- 15. Personnel communal
- 16. Affaires juridiques